

LE MAGAZINE
D'INFORMATION
MUNICIPALE

Mag' lissard

JANVIER 2024

n°21

BULLETIN BIMESTRIEL



PAGE 3
Information mairie



PAGE 8
Un peu d'histoire...



PAGE 13
Le coin des associations

www.malissard.fr

Renseignements utiles

Mairie

5, place de la mairie
26120 Malissard
Tél. : 04 75 85 22 00
Fax : 04 75 85 45 77
mail : contact.accueil@malissard.fr

Horaires de réception du public

Lundi et mercredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Mardi et vendredi de 8h00 à 12h30
fermé le jeudi

Vous pourrez rencontrer vos élus à la mairie

Maire : Jean-Marc VALLA
sur rendez-vous.

Adjoint aux finances : Jean-Marc SOUCIET
sur rendez-vous.

Adjointe à l'éducation, à la jeunesse, et aux affaires sociales : Laure BLANDIN-JOUBERT
sur rendez-vous.

Adjoint à la communication : Laurent BARRAL
le mardi après-midi ou le vendredi après-midi
sur rendez-vous.

Adjointe à l'environnement et à la sécurité :
Évelyne CHALÉAT
le samedi matin sur rendez-vous.

Adjoint à l'urbanisme : Pascal ALBOUSSIÈRE
le jeudi matin sur rendez-vous.

Adjointe à l'animation, aux associations, à la culture et aux sports : Florence BRES-DUFOUR
le lundi matin sur rendez-vous.

Marché

Mercredi matin de 8h00 à 12h00
Place de l'église

Agence Postale Communale

04 75 85 87 74
Ouvverte du lundi au samedi de 9h30 à 12h30.

Pharmacie 04 75 85 26 54

Pharmacie de garde

Pour connaître la pharmacie de garde,
composer le 3915

Bibliothèque 04 75 85 47 69

Ouverture :
• lundi de 16h15 à 18h00
• mercredi de 9h30 à 12h00 et de 15h00 à 18h30
• samedi de 10h00 à 12h00

Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s de Malissard

Les Permanences Infos/ Conseils :

Accueil sur RDV auprès du RAM Valence-antenne Beaumont Malissard Montéleger, pour obtenir la liste des assistantes maternelles ou être accompagné dans les démarches liées au contrat :

Contact : Tél. 04 75 55 30 82

Mail : ram-valence@valenceromansagglo.fr
Permanence du lundi au vendredi de 13h30 à 17h00 et le mercredi toute la journée.

VALENCE ROMANS AGGLO

Standard - Tél. : 04 75 81 30 30

Déchets :

Pour toutes vos démarches en ligne : agglae.fr
La gestion des déchets est gérée par Valence Romans Agglo.

Informations et renseignements à :
dechets@valenceromansagglo.fr

Déchèteries les plus proches :

Beaumont-Lès-Valence

Z.A. les Moriettes
Lundi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Du mardi au vendredi de 14h00 à 17h00
Samedi 9h00 17h00 sans interruption

Montvendre

Quartier le Molle
Lundi, mercredi, vendredi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00
Mardi et jeudi de 15h00 à 18h00
Samedi de 9h00 à 17h00 sans interruption

Des bennes dédiées aux déchets d'ameublement sont disponibles dans les déchèteries de : Marches, Alixan, Etoile-sur-Rhône et Saint-Marcel-lès-Valence.

Assainissement et eaux pluviales

assainissement@valenceromansagglo.fr
Tél. : 04 75 75 41 33

Éclairage public

eclairage.public.sud@valenceromansagglo.fr
Tél. : 04 75 75 41 54

Valence Romans déplacements

secretariat@valenceromansdeplacements.fr
Site internet : www.valenceromansdeplacements.fr
Tél. : 04 75 60 26 70

Service patrimoine - pays d'art et d'histoire

villedartetdhistoire@valenceromansagglo.fr
Tél. : 04 75 79 20 86

Maison de l'habitat

44 rue Faventines - 26000 Valence
Tél. : 04 75 79 04 01

SIEPV (Syndicat Intercommunal des eaux de la Plaine de Valence)

Tél. : 04 75 58 83 91

Etat civil

Cartes nationales d'identité et passeports

Pour la création ou le renouvellement de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport, il convient de faire votre demande sur le site Internet : <https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire>.

Une fois votre dossier validé, il vous faudra prendre rendez-vous auprès de n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil, quel que soit votre lieu de résidence. Les communes les plus proches sont : Chabeuil, Valence, Bourg-lès-Valence et Portes-lès-Valence.

Recensement citoyen :

Tout Français, lorsqu'il atteint ses 16 ans, doit se faire recenser auprès de la mairie de sa Commune. Il doit présenter une pièce d'identité justifiant de sa nationalité française, d'un justificatif de domicile et du livret de famille à jour. À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics, dont le permis de conduire.

Le recensement permet notamment l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans. La Journée Défense et Citoyenneté est remplacée par un suivi sur Internet pendant la durée de la pandémie.

Maison Médicale Malissard

Médecins : 04 75 80 26 26

Dentistes : 04 75 85 26 49

Infirmières

Cabinet infirmier des Véores :

5, rue de l'église 26120 Malissard
Tél. : 04 75 25 40 83

M^{me} Céline AUBERT (IDE/puéricultrice)

M^{me} Anne-Lise DELORBRE (IDE)

M^{me} Laetitia BROSILLE (IDE)

M^{me} Fabienne REYNAUD (IDE)

M^{me} Laure SOUCHON (IDE)

M^{me} Mao DUMAS (IDE)

Permanence au cabinet tous les mardis de 7h00 à 10h00 sans RDV (sur rendez-vous en période de Covid) hors vacances scolaires et jours fériés.

Cabinet de Kinésithérapeutes :

2 bis, rue des 3 bûches
sur rendez-vous au 04.75.85.42.39

Ostéopathes :

M^{me} Aurélie VANTARD,
4 avenue du Vercors
sur rendez-vous au 06.58.93.79.23

M^{me} Marlène FIORE,
9, place de la mairie
sur rendez-vous au 06.70.19.37.80
ou sur internet à www.zenrdv.com

M. Mathieu DERMENT,
9, place de la mairie
sur rendez-vous au 06.70.15.99.49 ou sur
rendez-vous à www.osteopathemalissard.com

Vétérinaire

M. Marco GUFFANTI - 61 place Émile Courthial
Tél. : 04.75.79.16.71
mail : ilguzza@gmail.com

Responsable publication : **Mairie de Malissard**

Directeur de publication : Jean-Marc VALLA

Rédaction : Laurent BARRAL, Sylviane DUPRET
et Fabienne ESPOSITO

Dépôt légal : **Janvier 2024**

Création graphique et
impression sur papier 100% recyclé

A.J.C. Impression - 26120 Chabeuil





Edito du Maire

Chères malissardoises,
chers malissardois,

JE VOUS SOUHAITE UNE TRÈS BELLE ANNEE 2024

Prenez soin de vous.

Malissardoisement vôtre !
Jean-Marc VALLA



Jean-Marc VALLA
et l'ensemble du conseil municipal
ont le plaisir de vous convier
à la cérémonie des voeux
le vendredi 12 janvier 2024
à 19h00 à la salle des fêtes

Etat civil



Naissance

- Mayar BOUBAKER
née le 17/11/2023
- Maria, Elisabeth TSATSA
née le 04/12/2023



Mariage

- Ali CITLI et Cindy CHERIFI
le 18/11/2023
- Richard CAMSON et Sabine RENAUX
le 09/12/2023
- Laurent BONNARD et Julie FERRATON
le 16/12/2023



Décès

- Daniel BONNIER le 19/10/2023
- François CERVERA le 25/10/2023
- Juliette GRATTESOL le 29/10/2023
- Maurice BOIS le 01/11/2023
- Emilie MASSOT veuve VEYRET
le 03/11/2023
- Irène DEVISE le 04/11/2023
- Jeannette BACHER veuve DIDIER
le 21 /11 /2023
- Roger LESAFFRE le 22/11/2023
- Olivier SOULAT le 03/12/2023
- André CHIEZE le 12/12/2023

Les commissions



Commission Animation Associations Sports et Culture

La fin de l'année est arrivée à grand pas. Nous espérons que petits et grands ont apprécié les décorations de Noël installées dans notre village par les services techniques et tous les intervenants, que nous remercions.

De beaux moments festifs vous ont été proposés, avec le marché et les animations du Secret de Noël, au cours duquel le Père Noël a pu prendre un peu de son temps pour venir rencontrer nos petits Malissardois et poser pour quelques photos.

Cette année les petits écoliers de maternelle et leurs maîtresses ont soigneusement décoré le grand sapin avec de jolies boules, des guirlandes et de beaux dessins.

La magnifique boîte à lettres s'est remplie de belles lettres adressées au Père Noël qui a répondu à chacun des enfants.

Nous remercions nos associations qui œuvrent au quotidien et qui mettent tout en œuvre pour que Malissardois et Malissardoises puissent participer à leurs activités favorites. N'oublions pas non plus les commerçants du village et du marché toujours au rendez-vous.

Nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer les prochaines manifestations organisées par notre commission et l'association Maliss'en fête : carnaval, la chasse aux œufs, fête de la musique, ...

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos idées pour de nouvelles animations.

Nous espérons que vous avez passé de bonnes fêtes de fin d'année, et vous souhaitons une belle et heureuse Année 2024.



La commission Finance

Quelques réponses sur notre système informatique

Nous sommes régulièrement sensibilisés par la gendarmerie et par l'AMF (association des maires de France) sur les aspects de sécurité. Cette thématique récurrente dans la presse quotidienne et dans les journaux télévisés a de multiples facettes. Nous nous attarderons à vous délivrer ci-après un diagnostic sur la sécurité globale de notre infrastructure informatique qui repose sur un outil d'analyse que nous a transmis la gendarmerie. Il se nomme **IMMUNITE CYBER**

Alors soyons transparent et analysons les faits en répondant honnêtement à ce questionnaire d'évaluation :

I : Inventaire complet 🙄

Avons-nous un inventaire complet de tous nos systèmes numériques ?

La commune de Malissard est encore une commune à taille humaine mais les infrastructures et outils informatiques ont été profondément remaniés ces trois dernières années. La mise en place de la fibre, l'extension du réseau vers les écoles, le tennis et la pétanque, la migration de la téléphonie dans notre réseau, l'accès au télétravail pour certains agents, un site mairie profondément remanié, tous ces chamboulements vertueux peuvent entraîner des failles de sécurité. Le puzzle de toute cette architecture existe mais mérite effectivement une compilation écrite structurée qui reste à réaliser.

M : Mot de passe 😊

Utilisez-vous des mots de passe solides et différents pour chaque service ?

Oui. Nous sommes très sensibilisés à la gestion des mots de passe. Ils sont régulièrement changés et répondent à des critères de création très strictes.

M : Mises à jour et sauvegardes 😊

Vos systèmes numériques sont-ils à jour en temps réel et faites-vous des sauvegardes régulières de toutes vos données ?

Oui : Nous sommes adossés à un prestataire informatique qui assure les mises à jour de tous les outils numériques dans un cycle contractuel de prévention. Par ailleurs, toutes les données sont sauvegardées quotidiennement par deux canaux différents : sauvegarde interne sur cassette et externalisation quotidienne des données par télétransmission sur serveur externalisé chez un prestataire spécialisé dans le stockage sécurisé.

U : Utilisateurs sensibilisés 😊

Avez-vous sensibilisé vos agents aux risques numériques ?



Centre Communal d'Action Sociale

Rappel sur les missions du CCAS et les personnes de contact

Quelles sont les missions d'un CCAS ?

Obligatoire pour les communes de plus de 1500 habitants le CCAS est un établissement administratif organisé autour d'un président et d'un conseil d'administration. Son rôle est de venir en aide aux personnes les plus fragiles et de lutter contre l'exclusion. Il accompagne l'attribution des aides sociales légales et il est à l'initiative d'actions sociales locales.

Il est composé de membres élus : M. Laurent Barral, Mme Sylviane Dupret, Mme Francine Gaillard et Mme Laure Blandin-Joubert, ainsi que de membres non-élus : M^{me} Nicole Julien, M^{me} Lysette Brancourt Goyet et M. Joël Alliendes.

Pour notre commune plusieurs axes ont été définis, notamment la volonté de créer un élan solidaire et pouvoir aider les personnes les plus vulnérables à affronter les périodes critiques particulièrement pendant la crise que nous traversons actuellement. Le local solidaire qui a malheureusement fermé avait été ouvert dans ce but. Les actions que nous menons sont par exemple, les visites aux personnes isolées, les rencontres intergénérationnelles, les bourses aux jouets ou à la puériculture, etc...

Le CCAS de Malissard est également un point d'accueil MDA (Maison Départementale de l'Autonomie). Nous nous efforçons aussi à venir en aide au plus de 60 ans pour les démarches administratives.

Pour nous contacter, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse suivante : ccas@malissard.fr ou contacter le secrétariat de mairie.

Oui : Tous les agents sont sensibilisés à ce risque. La notion d'administrateur a sur notre commune tout son sens. Tout téléchargement individuel est impossible à réaliser sinon avec le profil d'administrateur. Ce profil reste une prérogative de notre partenaire informatique avec une relation contractuelle qui lui délègue ce droit sous la surveillance du directeur général des services de Malissard. Pour autant, des efforts peuvent encore être réalisés pour maintenir cette attention aux risques numériques auprès des utilisateurs et éviter ainsi de tomber dans la routine qui génère un excès de confiance.

N : Neutralisation des virus 😊

Vos postes et serveurs informatiques sont-ils protégés par un antivirus ?

Oui : Nous bénéficions d'un antivirus sur le serveur et sur chaque poste informatique. Les mises à jour s'effectuent au fur et à mesure des publications par les éditeurs.

Nous avons par ailleurs des pare-feux permettant de sécuriser les différents réseaux et d'assurer un niveau de sécurité important.

Un logiciel de filtration des mails est à l'étude.

I : Informatique et libertés 😞

Etes-vous en règle vis-à-vis du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) ?

Les agents respectent les règles au plus près de leur connaissance respective de ce règlement. Un audit ainsi qu'une formation pourraient être envisagés.

T : Télétravail en sécurité 😊

Vos agents sont-ils équipés de matériel sécurisé pour le télétravail ?

Oui : L'accès aux ressources informatiques de la mairie via l'extérieur est parfaitement sécurisé

E : Evaluation 😞

Faites-vous évaluer régulièrement des évaluations de vos systèmes numériques par des audits techniques ?

Non pour le moment : nous assumons cette décision. Il n'y a pas de risque zéro mais l'accompagnement de notre prestataire informatique reste un maillon fort dans la prévention des risques informatiques de toutes natures. Nous sommes aussi attentifs aux budgets engagés

CYBER : Avez-vous un plan de secours face aux cyber attaques ? 😊

Oui : nous travaillons sur ce point. Nous avons priorisé dans une première tranche d'investissement la mise à disposition d'outils efficaces pour le travail des agents au quotidien.

Dans le cas d'un scénario critique, nous aurons à disposition un serveur de remplacement avec la possibilité de restaurer notre système sous 24h.

En résumé, nous ne sommes pas invulnérables mais un des leviers les plus efficaces pour prévenir ce risque sournois reste la volonté de vos élus à faire avancer les choses. Nous sommes sur la bonne voie.



Commission Education jeunesse

Enfance

Projet Vivre ensemble aux écoles > Destination école élémentaire

Pour la deuxième année consécutive, Laetitia Chazal, sophrologue certifiée, intervient à l'école élémentaire de Malissard dans le cadre du projet « Vivre ensemble » financé par la Mairie.

Dans le cadre de la thématique « canaliser son énergie pour favoriser l'attention et la concentration », son intervention s'articule à travers 7 séances. Les 8 classes y ont accès.

Chaque séance permet aux élèves d'appréhender puis d'intégrer une habileté leur permettant de se rapprocher de l'objectif final :

Lors de la première séance, les enfants sont invités à observer et conscientiser leur espace interne (respiration, rythme cardiaque, pensées, émotions, sensations) Il s'agit de développer l'intéroception, cette capacité à percevoir notre état interne. Cette capacité est indispensable pour pouvoir agir : réguler les émotions, répondre à un besoin physiologique, relâcher une tension, canaliser un trop plein d'énergie etc... Si je n'ai pas conscience de ce qui se passe en moi, je ne peux que subir.

La seconde séance permet de conscientiser les différents niveaux d'énergies. Notre corps n'a pas la même énergie lorsque nous sommes grippés, lorsque nous sommes à un anniversaire, ou lorsque nous sommes absorbés par une tâche que nous apprécions. Les mouvements de notre corps ne s'expriment pas au même rythme selon les différents niveaux d'énergies. Il s'agit de leur faire expérimenter les différents rythmes pour ressentir par les mouvements du corps et prendre conscience que l'on peut choisir notre niveau d'énergie, notre rythme. La séance est illustrée par les animaux pour les plus jeunes. Ainsi le kangourou n'a pas la même énergie ni le même rythme que ceux de l'escargot.

La troisième séance leur offre la possibilité d'évacuer les tensions corporelles. Certains doutes, appréhensions, comme la peur d'échouer, perdre une amitié, les mettent sous pression. Cette pression crée de l'agitation. À l'image du ballon rempli d'air, sous tension, prêt à éclater. Comme le ballon, nous apprenons à évacuer la pression par l'expiration pour permettre le relâchement musculaire. Notre corps redevient confortable, plus calme.

La quatrième séance permet d'installer de la sécurité intérieure, par une visualisation dont ils sont les seuls à avoir le secret, un lieu caché qui leur appartient et dont ils sont les seuls à avoir la clé. Ils sont invités à retrouver ce lieu de sécurité chaque fois qu'ils ont peur de quelque chose.

La cinquième séance permet de s'entraîner à garder son corps calme, immobile quelques instants. Chacun y parvient à son rythme. La stabilité du corps permet la stabilité de l'esprit, et vice et versa.

La sixième séance renforce la confiance et permet de prendre de la hauteur sur l'enjeu pour gagner en sérénité.

La septième séance permet d'entraîner notre concentration en apprenant à focaliser notre attention sur une seule chose à la fois. Elle boucle le cycle d'accompagnement et remet en lumière toutes les capacités développées par les élèves. Capacités qu'ils pourront entraîner et réactiver au cours de leur vie.

Des audios seront disponibles afin que les enseignants et les parents puissent les ré-écouter et faire perdurer la pratique.

Laetitia Chazal est installée au pôle santé de la rose des vents à Valence.

Conseil Municipal des Enfants

Le lundi 18 décembre 2023, les nouveaux membres du Conseil Municipal Enfants, ont été présentés au Conseil Municipal adultes. Ils ont pu s'exprimer sur leurs idées et les projets qu'ils vont mener pour le village. Ils ont été particulièrement félicités pour leur engagement, leur motivation, et l'intérêt écologique dont ils font preuve.

Cette année encore ils participeront à de nombreuses manifestations, dont le nettoyage du village qui leur tient à cœur.





Sapins de Noël

Cette année, la commune n'organisera pas la collecte de sapins de Noël pour des raisons techniques. Votre sapin, déchet vert, ira rejoindre la déchetterie de votre choix, après les fêtes. Les horaires des déchetteries sont rappelés, au début de ce bulletin, dans la rubrique renseignements utiles.

Dépôts sauvages

Malgré la présence de deux déchetteries à moins d'1/4h de trajet (Beaumont Les Valence et Montvendre), voilà deux exemples de dépôts sauvages dans notre commune. Qu'en pensez-vous ?



Obligation de tri à la source des biodéchets en 2024

A partir de janvier 2024, la « loi anti-gaspillage pour une économie circulaire » du 10 février 2020, ou loi AGEC, oblige les collectivités, administrations, entreprises et les ménages à trier les biodéchets à la source.



Afin de réduire la part des biodéchets (30%) dans nos poubelles ménagères, l'agglo propose pour les ménages des composteurs à titre gratuit. Vous pouvez en réserver un, en téléphonant à l'agglo au 04 75 81 30 30 ou vous inscrire sur le site : Agglae.fr

Rappel : on appelle « biodéchets », les déchets organiques putrescibles :

Les déchets alimentaires ou « déchets de cuisine ou de table » : déchets de cuisine tels que les restes de repas, de préparation (épluchures) ou les produits périmés non consommés, issus des ménages, des restaurants, des traiteurs, etc.

Les déchets issus de l'entretien des parcs ou jardins ou « déchets verts » : tontes de pelouses, feuilles mortes, taille d'arbustes, haies et brindilles, etc.

Les articles du prochain bulletin municipal devront être envoyés avant le 10 février 2024. Rendez-vous dans vos boîtes aux lettres début mars 2024.

Sécurité des piétons

Un nouveau passage pour piétons a été créé au niveau de l'arrêt de bus Malissard Guimand au rond-point de la boule bleue, avenue des Cévennes. Il permet de sécuriser la traversée de la route aux écoliers et aux riverains. Il est adapté aux personnes à mobilité réduite, par un abaissement du trottoir de part et d'autre de la chaussée.



SÉCURITÉ À VÉLO ÊTRE VISIBLE DE JOUR COMME DE NUIT... C'EST VITAL

VALENCE ROMANS *Mobilités*

La sécurité à vélo est une priorité essentielle pour tout cycliste, et l'une des clés de cette sécurité réside dans la **visibilité**.

Que ce soit en plein jour ou sous l'obscurité de la nuit, **être bien vu sur la route est crucial pour éviter les accidents.**

Pour assurer sa propre sécurité et protéger les autres usagers de la route, **chaque cycliste doit se rendre visible.**

Souvent par méconnaissance, les cyclistes ne sont pas encore bien équipés : **57 % de celles et ceux qui roulent en ville de nuit sont mal éclairés** (source FUB).

Même en ville, sans éclairage ou accessoires réfléchissants, le cycliste est visible uniquement à 30 mètres, contre environ 150 mètres dès qu'il est bien équipé

C'est pour sensibiliser un maximum de cyclistes que Valence Romans Mobilités vous informe **des conseils pratiques pour rester visible à vélo** en toutes circonstances :

- Optez pour des **vêtements et accessoires réfléchissants**
- Equipez votre vélo de **dispositifs lumineux**
- Adoptez des **gestes et des comportements sécuritaires** (signalez vos changements de directions, empruntez les voies réservées...)
- Restez **vigilants à ce qui vous entoure** (évitiez la musique ou le téléphone)

Ensemble créons un environnement plus sûr pour tous les cyclistes !





Quoi de neuf côté Urbanisme ?

En 2023 :

- Ouverture du complexe Tennis / Pétanque. Les scolaires sont les bienvenus également dans cet espace communal pour des activités encadrées.
- Élaboration du cahier des charges du futur groupe scolaire. Nous vous remercions pour toutes les idées qui ont émergé lors de rencontres ou de séances de travail pendant ce temps long mais nécessaire à la bonne prise en compte de toutes les suggestions des différents acteurs.
- Sorties de terre des premières maisons aux terres du levant. La période reste difficile pour une commercialisation totale de tous les lots. Nous resterons vigilants et participerons à la bonne intégration de ce nouveau lotissement dans notre village.
- Quelques aménagements pour la sécurité routière (chicane route de la trésorerie).
- Embellissement des espaces publics grâce au travail et à la créativité des services techniques (massifs et plantations sur le parking du cimetière, plantations espace de jeux au nord des tennis...)

Pour 2024 :

- L'année 2024 est une année charnière pendant laquelle l'aboutissement de toutes les études devrait permettre de concrétiser de nombreux projets.
- Commencement des travaux du groupe scolaire avec la construction de la nouvelle école maternelle. Dès les vacances de février, la cantine déménage dans la salle des fêtes jusqu'à la fin des travaux. Ce chantier devrait se terminer fin 2025 début 2026, et offrira un espace de qualité avec une réhabilitation complète de l'école primaire, des locaux adaptés pour le périscolaire, et un extérieur repensé qui intégrera des cours aux nouvelles contraintes climatiques.
- Démontage et remontage du city-parc au sud des cours actuels pour garder une offre de loisirs à nos ados.

• Un bâtiment en lieu et place de l'ancienne poste devrait être dévoilé dans le premier semestre.

• D'autres projets sont à l'étude pour le confort et le bien être des Malissardois. Nous travaillons en étroite collaboration avec des investisseurs et des professionnels qui, comme nous, souhaitent le meilleur pour notre village. Il est trop tôt pour en dire plus...

• La sécurité routière : de nouveaux aménagements routiers vont être mis en phase de test, suite aux nombreuses remarques des administrés.

Les différentes études réalisées en 2023 vont nous permettre d'imaginer notre village pour les trente prochaines années.

SCI LA BASTILLE (derrière SOLE MIO) : photo ci-dessous

Le bâtiment logistique comprendra 2 cellules de 5800 m² de stockage et un bâtiment de bureau de 340 m².

Il est classé ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement).

Sa hauteur sera de 12 m avec une hauteur utile de 9 m.

La sécurité incendie sera assurée par un système de protection sprinkleurs ESFR (Early Suppression Fast Response). Il s'agit d'un dispositif d'extinction et de contrôle d'incendie qui fonctionne automatiquement lorsque son élément thermosensible atteint sa température de déclenchement ou la dépasse, permettant un arrosage d'eau sur une surface donnée.

La structure est en béton préfabriqué, les poteaux jusqu'à 12 m de haut sont encastrés dans des fondations à encastrement.

Les poutres principales de 19 et 23 mètres linéaires sont en béton précontraint.

Des murs coupe-feu 2h préfabriqués seront positionnés en applique et/ou entre poteaux.

Le bâtiment sera couvert en panneaux photovoltaïques.

Les travaux sont effectués essentiellement par des entreprises locales.

L'exploitation du bâtiment est prévu courant du troisième trimestre.



VUE DEPUIS LE CHEMIN DE LA FORÊT



VUE DEPUIS LA RUE BLAISE PASCAL

Les Don Camillo et Peppone de Malissard



Bien avant que Guareschi n'écrive les aventures du curé et du maire du village de Brescello, nous avons eu dans notre bourg de similaires épopées.

Tout d'abord, pour planter le décor, voici une brève biographie de nos deux personnages :

Jean Louis REY, né le 12/12/1824 à Bourg-Lès-Valence, fils de Joseph Louis REY, patron maçon et de Louise DIDIER. Tonsuré en 1844, diacre en 1847, prêtre en 1849, il fut professeur au petit séminaire de Valence en octobre 1847 puis professeur au pensionnat de Buis les Baronnies en 1848. Il est nommé vicaire à Loriol en 1850, curé à Chanos Curson en 1856 et arrive à Malissard le 20/01/1863.

C'est un homme de petite taille, au regard perçant et aux yeux noirs, il a le front sourcilleux, le teint brun, le nez droit, une grande bouche. Il est mince avec de longs cheveux bouclés, doté d'un maintien grave et d'un abord glacial. Il possède la voix vibrante et harmonieuse d'une personne habituée à discourir et au commandement.

Il est intelligent, touche à la médecine, l'architecture et l'agriculture.

Issu d'un milieu assez aisé, il est autoritaire et fervent du régime monarchique. Il se considère comme le chef de la communauté de Malissard.

Il meurt à Malissard le 26/04/1901, des suites d'une chute d'échelle. Le maire de l'époque, Louis BERNARD, par souci d'apaisement autorise les autorités ecclésiastiques à l'enterrer, sans que cela ne coûte un sou à la commune, sous la grande croix du cimetière, érigée en 1856. Notre brave curé s'y trouve toujours aujourd'hui.

François Jules SIFFLET, né le 02/09/1841 à Chabeuil, quartier de Champ-Ferrier, fils de François SIFFLET, cultivateur et de Marie-Anne FOQUET, marié en 1864 à Malissard avec Marie BELLON, née en 1839, fille de Joseph BELLON, agriculteur au quartier de La Ruelle à Malissard et de Marie PIALOUX.

Fermier de la ferme de Saillans à Malissard, membre du conseil municipal pendant près de 50 ans, de 1871 jusqu'à son décès en 1920, maire de 1876 à 1877, de 1880 à 1884, de 1913 à 1920.

Il possède un physique de géant, très roux, la barbe à la Jules Ferry, un regard perçant, d'une force peu commune avec les jambes en arceaux. Modeste enfant du peuple, doté d'une voix de stentor, s'exprime admirablement et écrit très bien. Il a une forte poigne et ne dédaigne pas le vin rouge.

Fervent républicain, sa forte personnalité se heurte au non moins fort caractère du curé, ardent défenseur de la monarchie.

Jules SIFFLET, meurt à Malissard en avril 1920, sa tombe se trouve au cimetière de Malissard, soigneusement entretenue par ses descendants.

De nombreuses correspondances de nos deux antagonistes aux autorités civiles ou religieuses de l'époque témoignent des incessantes querelles qui se sont déroulées à Malissard, magistralement orchestrées par le curé et le maire. Un livret de 71 pages écrit par Louis Roure a même été édité par l'imprimeur Seguin, avec comme titre « Le curé de Malissard », on peut trouver cet ouvrage aux archives départementales sous la cote « A 4518-9 ».

Retrouvez dans le prochain bulletin des anecdotes croustillantes les concernant.



La page du CME

Quelle est la différence entre un enfant et un sapin ?



J'ai un seul pied mais pas de jambe, j'ai un chapeau mais pas de tête. Qui suis-je?



Mon premier est une carte
mon second est un homme des mers
mon troisième dure 60 minutes
mon tout sert pour le ménage



Qu'est ce qui tombe sans se faire mal ?



Recette de la galette des rois

Préchauffer le four 15 mn à 220° (thermostat 7).

**Mélanger 100 gr de beurre ramoli avec 100gr de sucre,
2 oeufs, 100 gr de poudre d'amande,
50 gr de poudre de noisette
et une cuillère à café d'amande amer.**

**Dérouler une pâte sur une plaque
(sortie 20 mn avant du réfrigérateur).**

Dorer le pourtour avec un œuf battu.

**Étaler la frangipane à 2 cm du bord et insérer la fève.
Poser l'autre pâte feuilletée dessus et appuyer sur les
bords sans les écraser pour souder.**



Dorer à l'œuf entier et décorer avec la pointe d'un couteau.

Faire cuire 25 à 30 minutes.

Réponses : aucune il se font tous les deux enguirlandés, un champignon, un aspirateur, la nuit

Départ à la retraite de Monique ROY

Le 1^{er} novembre, après 37 ans de bons et loyaux services au sein de notre mairie, Monique ROY notre agent ATSEM a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée. Entourée de ses collègues, de ses proches et des élus, une réception a été organisée, au cours de laquelle, Monsieur le maire a retracé l'ensemble de sa carrière. Il l'a félicité pour son travail exemplaire durant toutes ses années.

Une chanson hommage concoctée par Daniel à la guitare a ravi l'assistance.

Nous lui souhaitons de profiter pleinement de cette nouvelle vie qui s'offre à elle.



Formation prévention et secours civiques 1^{er} niveau pour 20 agents

20 agents municipaux et bénévoles de la bibliothèque ont participé à la formation prévention et secours civiques de premier niveau (PSC1).

Un moment convivial a été organisé en mairie, en présence de Monsieur le maire, afin de remettre à chacun son diplôme.



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

 ars
Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes

GAZ INVISIBLE ET INODORE, LE MONOXYDE DE CARBONE PEUT ÊTRE MORTEL



POUR ÉVITER LES INTOXICATIONS

AÉRER TOUS LES JOURS



Chauffage d'appoint non électrique
2H MAXIMUM EN CONTINU

INTERDIT EN INTÉRIEUR
Groupe électrogène, barbecue et brasero à installer en dehors du logement



 Tous les ans, faites vérifier vos appareils de chauffage et chaudière par un professionnel.

 N'utilisez jamais vos appareils de cuisson pour vous chauffer.

 **PLUS D'INFOS**
auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr



Les 100 printemps de Marie ARNOUX

La commune de Malissard porte une affection particulière à ces personnes qui ont traversé et vécu cent ans d'histoire, tout en gardant leur cœur aussi jeune avec une allure fière et élégante, comme Marie.

Née le 12 novembre 1923 à Etival-Clairefontaine dans les Vosges, elle dit avoir eu une jeunesse heureuse malgré la guerre qui ne lui a pas permis de faire ses études de médecine.

Mariée le 15 août 1963, elle s'installe à Malissard qu'elle n'a plus quitté.

Marie a travaillé comme commerciale jusqu'à ces 60 ans. Elle vit dans sa maison, fait ses courses en voiture, s'occupe de ses comptes. Elle tondait même ses 5000 m² de pelouse jusqu'à ces 95 ans !

Dotée d'une vision de 10/10, elle n'a jamais été opérée.

Mme ARNOUX a organisé ses 100 ans elle-même au restaurant le dimanche 12 novembre avec toute sa famille venant principalement des Vosges.

Son tempérament très gai, son excellente mémoire, sa force, son énergie, sa générosité, sa grande capacité d'adaptation, son dévouement, son accueil chaleureux, son ouverture d'esprit forcent notre admiration et sont pour nous une grande source d'inspiration.

Elle est en quelque sorte l'incarnation de notre mémoire collective.

Ses devises : « quand il faut, il faut et on y arrive » et « il faut toujours garder le bon du passé ».

Le conseil municipal de Malissard souhaite encore un joyeux anniversaire à Madame ARNOUX.



Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie du 11 novembre a eu lieu à Malissard en présence de Jean-Marc VALLA, maire de Malissard, Mme Nathalie ILIOZER, conseillère départementale, des membres de la FNACA, des conseillers municipaux, du conseil municipal enfants et des sapeurs-pompiers de notre commune.

A cette occasion, et après la lecture du texte de S. LECORNU, ministre des Armées et P. MIRALLES, secrétaire d'état chargée des Armées, M. le Maire a remis la médaille de porte-drapeau à M. Pierre CHANTIER, pupille de la Nation. Une cérémonie chargée d'émotion ressentie par le nombreux public présent.





Nous avons découvert par hasard lors de la bourse aux jouets organisée par le CCAS, Mathis HUTTON, un jeune Malissardois, aujourd'hui à la tête d'une entreprise de jouets vendus sur internet.

« L'Odysée du Jouet » est une boutique en ligne qui va ravir les enfants de 0 à 99 ans. On y trouve des jouets très amusants et éco-responsables, fabriqués à 80% en France et 20% en Europe.

Mathis est arrivé à Malissard en 2005, et aujourd'hui du haut de ses 19 ans, il est en BTS MCO (management commercial opérationnel) à Valence. Il a eu l'idée de créer cette société en s'apercevant que les enfants étaient trop souvent devant une télévision, un jeu vidéo, un téléphone portable... trop de temps passé devant un écran ne laissant plus de place à la créativité, l'imagination et amenuisant les liens familiaux.

Il crée donc son entreprise en s'approvisionnant auprès de grandes enseignes majoritairement françaises, mais aussi à de tous petits artisans créateurs. Il espère d'ici quelques temps, après la fin de ses études, créer lui-même des jeux.

Souhaitons lui bonne chance et n'hésitez pas à consulter son site internet : <https://lodyseedujouet.fr/>

Vous y trouverez des jouets pour vos enfants, petits-enfants et pour vous-même car comme le dit Mathis : « il n'y a pas d'âge pour jouer ».



NOUVEAUX



4L . Services

Electricité • Plomberie
Peinture
Placo • Menuiserie
Jardinage

4L . Sono

Bal, mariage, Baptême
Anniversaire



06 67 56 18 23

s4lservice26@mail.com



LM services

On tient le bon bout

- Aide à la personne
 - Aide administratif
 - Garde d'enfants
 - Ménage
- Particulier & Entreprise

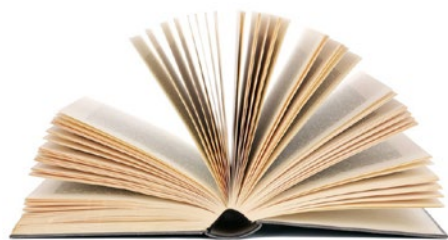


Malissard et 20 kms aux alentours

07 49 64 71 02

lm.services2607@gmail.com

LE COIN DES ASSOCIATIONS



Spectacle « Le Taureau bleu »

Le vendredi 1^{er} décembre 2023 s'est déroulé le spectacle offert par la médiathèque départementale dans le cadre de la saison culturelle des bibliothèques.

Le Road -Movie du « Taureau bleu » a captivé les spectateurs d'une salle des fêtes comble grâce au talent de Frédéric Naud, véritable homme-orchestre, conteur, jouant avec les émotions soulevées par le texte qu'il a écrit lui-même.

Le public admiratif est resté sous le charme.



Sapeurs-pompiers de Malissard

Le samedi 16 décembre, les pompiers de Malissard ont reçu la visite du Père Noël. Sous les yeux émerveillés des enfants de nos soldats du feu, le bonhomme en rouge a distribué jeux, jouets et papillotes. Comme le veut la tradition la journée s'est terminée par un moment de convivialité entre les pompiers actifs et retraités et leurs familles.

Tous les sapeurs-pompiers de Malissard vous souhaitent une belle année 2024.





Amicale Boule

Vendredi 17 novembre 2023 a eu lieu au boulodrome Willy Margier l'Assemblée Générale de la société.

Le président Laurent Brégier a présenté le rapport moral pour l'exercice de la saison 2022-2023. Il a débuté son allocution en demandant une minute de silence en mémoire des 6 sociétaires récemment disparus. Les résultats sportifs sans atteindre les sommets ont été honorables, nos compétiteurs ont tiré leur épingle du jeu dans les diverses compétitions.

L'effectif est stable avec environ 130 sociétaires dont 20% de féminines, les jeux sont bien remplis les lundis, mardis, jeudis.

Tous les mercredis du début octobre jusqu'à fin avril des concours sociétaires sont organisés. La demande est plus forte que l'offre et les dirigeants ont du mal à satisfaire tous les joueurs.

Les 3 concours officiels se sont déroulés sans encombre, les manifestations sociétaires ont eu un beau succès et la soirée initiation corpo qui permet de faire découvrir la pratique de la boule Lyonnaise aux entreprises et particuliers est très prisée.

Les orages et la pluie se sont invités au concours de la vogue qui clôture la fête de la St Maurice. Malgré cela, grâce au dévouement des responsables des boulodromes couverts d'Etoile, Charpey, Bourg les Valence et Valence, les 36 quadrettes présentes ont pu jouer normalement. La société remercie chaleureusement les présidents de ces clubs. Cette journée mouvementée s'est terminée dans la bonne humeur avec la dégustation de la traditionnelle défarde Crestoise.

En septembre ont débuté les championnats interclubs (AS), l'AB de Malissard est présente avec deux équipes.

Le trésorier Patrick Péraro a ensuite présenté un bilan financier sain avec un léger excédent.

Jacky Planta, président délégué du comité bouliste de la Drôme et Alain Dumarché, secrétaire du secteur des Monts du Matin ont répondu aux diverses questions posées.

Florence Bres-Dufour, adjointe aux associations et aux sports de Malissard a souligné l'entente cordiale entre la mairie et notre société. Devant la hausse du prix de l'énergie elle nous a demandé d'être vigilant dans ce domaine, ce que nous nous efforçons de faire en allumant le chauffage seulement lorsque cela est strictement nécessaire.



Lors de la commémoration du 11 novembre, l'école de musique était aux côtés du Département, de la municipalité, des pompiers et de la FNACA.

Bénévoles, élèves et certains de leurs proches ont interprété la Marseillaise.

L'école a été présente samedi 9 décembre à l'occasion du Téléthon pour apporter quelques notes de musique.

L'atelier Ad Libitum, qui propose deux samedis par mois un atelier collectif de pratique musicale libre, est en train de définir les dates pour 2024. Elles seront affichées à l'entrée de l'école de musique.

Les élèves et enseignants de l'école se préparent pour présenter différents morceaux de musique à l'occasion de l'audition hivernale, qui aura lieu le vendredi 26 janvier à 20h à l'école de musique.

Juste après, à 21h30, l'assemblée générale aura lieu. Tous ceux qui souhaitent apporter de l'aide en tant que bénévole peuvent s'y joindre.





Club Pédestre de Malissard

Le vendredi 24 novembre 2023 s'est déroulé l'assemblée du club, le nombre de présents ou représentés était de 130 sur 187 membres en 2022-23.

Le Président Jacques FORMOSA déclare l'Assemblée Générale ouverte puis accueille les membres du Club, en particulier les nouveaux adhérents. Il remercie de sa présence M. le Maire Jean-Marc VALLA et M. Dominique SIBEUD, Président de la FFRandonnée Drôme. Il remercie M. Valla pour les travaux effectués dans le bureau du Club, Rue du Lavoisier, et pour le don de matériel.

Le président présente le rapport moral de la saison écoulée qui s'est déroulée dans de bonnes conditions et adresse ses remerciements à tous les animateurs, les baliseurs et aux bénévoles du club

Le Président présente les deux nouveaux candidats : Jean-Luc AUBANEL et Bernard CHARAVENT, et les membres sortants qui se représentent : Sylvie PAGES, Jean-Pierre LESPINE, Cosimo ZOCCO.

Le Trésorier fait projeter à l'écran et commente d'abord le compte de résultat et ensuite le budget prévisionnel. Il répond aux questions et approuve à l'unanimité le compte de résultat puis le budget prévisionnel avec un vote à main levée.

Pour les statistiques du club de la saison 2022-23 : 183 adhérents : 107 femmes et 76 hommes, la plupart entre 60 et 79 ans. L'effectif se complète avec un homme « jeune » entre 50-59 ans et 8 vaillants de 80 ans et plus, encore dans les rangs.

Les rapports d'activité sont présentés pour les quatre groupes de randonnées par les animateurs responsables, ainsi qu'un résumé des sorties en car et des long séjours organisés par le club.

Le site a été créé principalement pour les membres adhérents du club, il vous propose toutes les informations que vous recevez par email, mais aussi, chaque semaine, les comptes rendus avec photos des randonnées de la semaine, préparés par les animateurs.

Les données analytiques fournies par l'hébergeur nous indiquent un nombre de sessions par utilisateurs pour la saison 2022/2023 de 7421 (7236 la saison précédente). Le site semble intéresser de nombreux randonneurs autre que les Malissardois.

La parole est donnée ensuite aux invités, M. le Maire Jean-Marc VALLA félicite et encourage le club. Mme Florence BRES-DUFOUR, adjointe responsable des Associations, s'excuse de son arrivée tardive et assure la CPM, association bien active, du soutien de la Mairie.

M. Dominique SIBEUD, Président de la FFRandonnée de la Drôme, membre du Comité Directeur de la Fédération Française de la Randonnée et membre du club, informe l'assemblée du travail de la FFRandonnée au niveau national et régional. Il rappelle que le Comité FFRandonnée à Valence est toujours prêt à aider les clubs de la Drôme.

Le Président communique ensuite les résultats : Les candidats sont tous élus ou réélus au Conseil d'administration avec une large majorité.

Pour terminer, un diaporama humoristique est projeté, reprenant les activités de la saison.

Le Président clôt l'Assemblée générale et invite les présents au verre de l'amitié.

Pour l'année à venir, nous espérons que notre association et nos activités vous apporteront toute la satisfaction recherchée et que nous resterons liés par notre passion commune encore de nombreuses années.

Un Noël très chargé pour les M'Danse !

C'est début décembre et avec le plus grand marché de Noël à Alixan que nos danseurs Malissardois ont ouvert la saison des parades de Noël.

Puis le week-end suivant, M'Danse a animé le marché de Noël et l'arrivée du père Noël à Chabeuil.

Quelques jours plus tard, M'Danse participait, comme chaque année, au traditionnel spectacle de Noël «la lettre au père Noël».

Après quelques jours de repos bien mérités pour les fêtes de fin d'année, les entraînements de nos danseurs ont repris.

Prochaine étape : la saison des concours qui commence début février.

Allez les M'Danse, on compte sur vous pour faire briller Malissard.





SPORTS & LOISIRS
MALISSARD

Mobilisés pour le Téléthon 2023

AFM TÉLÉTHON  **8 ET 9**
DECEMBRE
2023
INNOVER POUR GUERIR

Afin de soutenir le Téléthon, cette année l'ASL avait décidé de passer derrière les fourneaux !!

C'est fébrile que l'équipe s'est retournée les manches pour relever le défi de cuisiner 120 diots-crozets.

Tout a été installé dans la joie et la bonne humeur puis consciencieusement préparé.

L'odeur alléchante de ce savoureux plat savoyard a attiré plus d'un passant.

Les plus chanceux ont pu acheter les quelques plats encore disponibles à la vente, les autres ont dû se contenter des effluves qui envahissaient la place.

Certains curieux sont venus se renseigner sur cette spécialité qu'ils ne connaissaient pas.



Après la remise de la dernière barquette, l'heure était au compte : c'est avec fierté et un peu d'émotion que l'association a pu remettre un chèque d'environ 600€ à Malidon.

Vous avez manqué ce week-end d'animations et de partage, vous pouvez toujours faire un don sur le site du Téléthon www.afm-telethon.fr

Quant à ASL, elle vous donne rendez-vous l'année prochaine pour un nouveau défi, mais lequel ???

CONCERT
Par la chorale:
SOYONS EN HŒUR



Église de Malissard
(26120)

Vendredi
9 février
20h30

LIBRE PARTICIPATION

Petit Soleil deviendra Grand
26120 Malissard

au profit de l'association 

Théâtre
Compagnie **HAFFAL** THÉÂTRE
présente une pièce de Martial COURCIER
mise en scène par Bérangère DAMIRON

Crise DE MERES



Samedi 16 mars 2024
20h30 entrée 13€

Beaumont-lès-Valence
Salle des Fêtes

Petit Soleil deviendra Grand
au profit de l'association 

AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR



Ce sera certainement le Téléthon des records ! Encore un grand merci à tous les bénévoles qui m'ont accompagné toute la saison pour préparer les 2230 pots de confitures, les 3800 bugnes et pour toutes les actions que nous avons organisées.

Un GRAND merci aussi à tous nos généreux donateurs, particuliers, artisans, producteurs et professionnels ainsi qu'à tous les malissardoises et malissardois qui nous ont fait confiance dans leurs achats.

Un bref rappel sur les 2 week-ends : dimanche 03 décembre avec l'orchestre de 20 musiciens "le Big Bang Montplaisir" avec 140 spectateurs et le samedi 09 décembre avec une rétrospective de Claude François présenté par Youbicha et ses Youbigirls, spectacle haut en intensité, en dégustation et en chansons, où 230 personnes ont participé à cette belle soirée.



Le marché du Téléthon du week-end du 9 et 10 décembre a encore été l'aboutissement d'un rassemblement des Malissardois autour des stands où nous avons pu apprécier : les petits plats de Sports et loisirs et des Pompiers, le concours de belote par l'amicale des anciens, les magnifiques boules de Noël du Cyclo, la participation de Maliss'en fête qui a musclé ce téléthon 2023 par son premier « coursodon », sans oublier bien sûr les beaux et minutieux objets en bois de Michel et Geneviève, et enfin pour clôturer ce week-end, la très belle prestation de notre chorale Malichoer accompagnée de la chorale Mélopée de Valence.

Je peux, sans trop me tromper, car les montants ne sont pas encore connus au moment où je vous écris, vous annoncer une recette qui devrait s'approcher des de 15.000€.







Jean-Marc VALLA
l'ensemble du conseil municipal
et le personnel communal
vous présentent
leurs meilleurs vœux
pour l'année 2024